

Lekha Dodi

N° 982

Parachat Béchalah'

« HACHEM NOUS A GRATIFIE DU CHABBAT KODECH »
par, Rav Moché Mergui - Roch Hayéchiva

La TORAH dit (PARACHAT BECHALAH' 16-27, 28 et 29) : « Or le septième jour, quelques personnes sortirent pour ramasser la manne, mais ils n'en trouvèrent pas. HACHEM dit à Moché : 'Jusqu'à quand refuserez-vous d'observer Mes Lois et Mes Enseignements ?' Hachem nous a gratifié du Chabat Kodesh, et c'est pourquoi Il vous donne le sixième jour une double ration de pain pour deux jours [Le'hem Michné]. Que chacun reste où il est, que nul ne quitte sa place le septième jour. Et le peuple se reposa le jour du Chabat ».

Voilà qui est surprenant ! HACHEM inclut Moché dans le reproche en disant : « Jusqu'à quand refuserez-vous mes lois et mes enseignements ? Rachi explique : la veille du Chabbat, les princes et les Béné Israël découvraient avec surprise dans leur panier une double mesure de manne alors qu'ils étaient autorisés de prendre seulement une dose appelée le Omer.

Moché indiqua alors aux Béné Israël que cela était totalement conforme aux Parolex qu'HACHEM lui avait adressées : « Six jours vous cueillerez la manne et le Septième jours, il n'y en aura pas. » En effet Moché Rabbenou avait été informé par Hachem que chaque vendredi, il y aurait une double part et que le Chabbat il n'y aurait aucune part. Or Moché avait oublié d'avertir le peuple !

Cependant, alors qu'ils avaient dans leur panier la double dose de manne, certains sont sortis le jour de Chabbat pour ramasser la manne. HAKADOSH

BAROUKH' HOU responsabilise ainsi Moché « Si tu avais enseigné les lois du Chabbat bien avant, ils auraient eu le temps d'assimiler l'importance et la gravité de ne pas sortir le Chabbat pour ramasser la manne et la ramener à la maison. »

Le responsable de chaque communauté se doit d'enseigner les lois du Chabbat qui sont nombreuses. Il faut partir du principe que tout est interdit Chabbat, et que seule l'Etude des lois du Chabbat nous permet de découvrir la bonne manière d'éviter de transgresser un des 39 travaux interdits.

Prenons un exemple avec « BORER [TRIER]. Pour être conforme, il faut 3 conditions :

- 1/ Prendre le bon du mauvais.
- 2/ Prendre avec la main ou la fourchette, ne pas utiliser passoire ou écumoire.
- 3/ Se trouver dans le cadre d'une consommation immédiate.

Il est bon de rappeler l'enseignement du 'Hafets 'Haïm : la seule possibilité d'observer le Chabbat parfaitement, c'est d'étudier toutes les lois du Choulh'an Haroukh', et de poser des questions pour s'assurer qu'on a bien compris pour les transmettre à son épouse et à ses enfants.

Grâce à l'observance du CHABBAT KODECH, la famille méritera toutes les Bénédiction, car le CHABBAT KODESH est source de BERAKHA.



Au traité Yoma 76A le Talmud rapporte que les élèves ont questionné Rabi Chimon Bar Yoh'aï : pourquoi D'IEU n'a pas envoyé la manne une fois dans l'année pour toute l'année ? le Maître répondit : il y avait un roi qui avait un fils, il lui distribua ses besoins matériels une fois par an, le fils ne venait rendre visite à son père qu'une fois par an. Le roi décida de distribuer dorénavant sa subsistance matérielle de façon journalière, alors le fils venait voir son père tous les jours. Ainsi pour Israël, celui qui avait quatre ou cinq enfants il se souciait tous les jours de savoir comment allait-il nourrir sa famille, il se tourait donc tous les jours vers D'IEU ! (l'enjeu du besoin journalier a pour but de créer un lien avec D'IEU, tous les jours, chaque instant de notre vie).

C'est la raison pour laquelle le Zohar enseigne que l'homme doit prier tous les jours pour la réussite matérielle afin de recevoir tous les jours la bénédiction divine (intéressant que cette prière et requête de la parnassa qui touche la partie matérielle de notre vie nous rattache à D'IEU !).

Le Ari zal rappelle que la prière pour la parnassa concerne également celui qui possède des biens, voire la richesse, il ne doit pas oublier que toute l'abondance de laquelle il bénéficie lui provient de la bonté divine.

Pour le Sfat Emet prier chaque jour sur la parnassa est le sens de la bénédiction qui veut que "D'IEU te donne, et te redonne" c'est-à-dire que chaque jour IL te donne ce que tu as besoin, parce que les croyants demandent à D'IEU chaque jour ce qu'ils ont besoin pour ce jour, ceci témoigne de leur

confiance en D'IEU ; c'est ce que nous disons dans la prière "tous les jours D'IEU crée un nouveau monde" cela veut dire que chaque jour nous vivons une nouvelle dimension, et c'est par le biais de la *hith'adchout* (du renouveau) que celui qui a confiance en D'IEU reçoit la bénédiction (demander est synonyme de confiance, alors que celui qui aimerait régler son souci de parnassa une fois pour toute, c'est qu'il manque de confiance, et refuse ce lien quotidien avec D'IEU ; la parnassa est donc liée à la confiance le *bitah'on*, et s'exprime par cette prière journalière).

Dans le Birkat Hamazon nous prions "épargne nous le don des humains, donne-nous la bénédiction depuis ta main pleine et ouverte, sainte et large", ce qui veut dire que l'homme doit toujours ressentir qu'il dépend de la bienveillance divine, et qu'il ne cesse de la réclamer. Celui qui constate qu'il n'a pas plus que ce qu'il a besoin au présent, qu'il sache et prenne conscience que c'est bien là un bienfait divin de devoir et pouvoir s'adresser à D'IEU pour lui demander à chaque fois son besoin (si D'IEU t'a mis dans cet état que tu ne vis pas dans l'abondance c'est cela même la bonté divine, parce que D'IEU veut entretenir cette relation et désire que tu viennes le réclamer à chaque fois que tu en as besoin !).

(la parnassa occupe une place importante et vitale dans notre vie, apprenons à la réclamer à D'IEU, IL attend qu'on la lui demande c'est ce qui crée un lien fort entre D'IEU et l'homme, et c'est ainsi que l'homme reçoit le déversement divin).



Tora écrite et Tora Orale - d'après le Maharal

Tu orneras ton cou de la Tora Orale, puisqu'elle doit être placée dans la gorge c'est-à-dire qu'il faut l'étudier tout le temps, ne pas se concentrer uniquement sur l'étude approfondie mais lire et étudier, explique le Maharal (Nétiv Hatora). Le Maharal nous définit ici le concept de Tora Orale. Il rajoute une caractéristique à la Tora Orale. Son enjeu qui est d'élargir la Tora Ecrite veut que la bouche qui étudie et parle de Tora ne soit pas qu'un moyen d'étudier la Tora mais la Tora doit trouver sa place dans la bouche de l'homme, en plus que d'être dans son esprit. Notre bouche devient une bouche de Tora, la bouche a d'ailleurs autre intérêt que celui de parler de Tora ?!

La Tora Orale est liée à la Tora Ecrite, elles sont collées. Lorsque les Enfants d'Israël ont reçu la Tora au mont Sinai ils ont proclamé "naâssé véncihma" – nous ferons et écouterons. Le Tanh'ouma s'interroge : puisqu'ils proclamèrent ainsi pourquoi D'IEU les a-t-il menacés en les plaçant sous la montagne leur disant

“si vous ne la recevez pas je vous enterre sous la montagne” ? le Midrach répond : leur acceptation de la Tora ne concernait uniquement la Tora écrite, et la menace de la montagne c’était pour la Tora Orale. Dans son Or H’adach le Maharal explique ce Midrach : il ne faut pas comprendre que les Enfants d’Israël ne voulait pas recevoir la Tora Orale, les sages veulent dire ici que la Tora Orale ne nous est pas autant proche que la Tora Ecrite. Le Rambam écrit : tous les commandements ont été livré à Moché au mont Sinai avec leur explication issue de la Tora Orale ! le Maharal écrit encore (Tiferet Israël) : la Tora que d’IEU a donné au peuple d’Israël inclue la Tora Ecrite ET la Tora Orale. Il est donc clair pour les Maîtres d’Israël, et notamment le Maharal, qu’il n’y a pas de dissociation entre la Tora Orale et la Tora Ecrite. Elles forment une entité et les deux émanent de D’IEU. Ceux qui ne prennent que la Tora Ecrite et refoulent la Tora des Maîtres sont dans le déni de D’IEU Lui-même. La Tora Orale n’est pas un rajout de l’homme, tout aussi grand soit-il, mais elle est partie intégrante de la Tora Ecrite.

La Tora Orale est telle une muraille de feu autour de la Tora écrite, pour structurer ses lois, pour éclaircir ses commandements. L’enjeu des lois décrétées par les Sages ont pour but : 1/ de structurer les lois de la Tora, sans les paroles des Sages les commandements de la Tora ne sont pas perceptibles, 2/ d’éclaircir les commandements de la Tora, de les rendre lumière. La Tora Ecrite est obscure ! I nous faut la lecture des Sages pour y retrouver toute sa splendeur.



Téhilim 110

Ce psaume a été écrit selon Rashi et le Meiri par David hameleh’ qui remercie et loue D’IEU pour la réussite du royaume de David et sur la bonté divine qu’IL lui a faite de vaincre à toutes les guerres qu’il a opérées.

Selon le Talmud, au traité Baba Batra 14b et Nedarim 32b, ce psaume a été dit par le roi Malkitsedek, roi de Shalem, il vient louer Hashem sur le grand miracle que D’IEU a opéré à Avraham Avinou lorsqu’il a gagné la guerre contre les quatre rois lorsqu’il est parti pour sauver Loth, comme c’est ramené dans Bereshit au chapitre 14.

D’après cet enseignement de la Gmara, Malkitsedek loue hashem sur les miracles d’Avraham, c’est-à-dire qu’il y a une notion de louer D’IEU sur les miracles qu’IL fait pour quelqu’un d’autre.

La Gmara, au traité Sanhédrin 108b, nous dit que c’est Shem le fils de Noah’ qui a demandé à Eliezer le serviteur d’Avraham comment ils ont fait pour gagner les guerres avec Avraham ? et Eliezer lui a répondu ce psaume. Le premier verset de ce psaume est qu’Hashem a dit à Avraham “reste à Ma droite”, alors D’IEU vient à son secours, et

D’IEU nous faisait des miracles, raconte Eliezer, on jetait sur nos ennemis de la terre et elle se transformait en épées, on jetait de la paille et elle se transformait en flèches.

On remercie D’IEU à travers ce que l’autre vit, je découvre Hashem à travers les miracles qu’IL fait à autrui.

Selon le Ri Ibn H’ya, ce psaume a été dit par Malkitsedek à propos d’Avraham avinou et David hameleh’ l’a fixé dans son livre de Téhilim car il fait allusion au roi Mashiah’.

Selon le Sefer Hakadmon, la ségoula du psaume 110 est de soumettre les ennemis. Ce psaume est une louange prononcée à Hashem pour les miracles qu’Il a fait à Avraham quand il affrontait ses ennemis, et David hameleh’ remercie Hashem sur toutes les guerres dans lesquelles il a remporté la victoire. Il a pris conscience qu’Hashem est à sa droite, qu’Hashem l’accompagne et donc il remportait la victoire durant toutes ces batailles.

Lorsqu’on veut soumettre ses ennemis, ce psaume est grandement puissant. Nous prenons conscience qu’Hashem est avec nous et que c’est Lui qui nous aide dans tous nos combats.



La Yéchiva souhaite un grand Mazal Tov à
Binjamin et Sephora Zarka à l’occasion de la naissance de
leur fille **Lyelle Noa**

En un clic une grande mitsva
et des cascades de bénédictions
www.allodons.fr/cejnice.com

La paracha nous raconte la sortie d'Egypte qui va se dérouler à travers la traversée de la mer. Au début de la paracha la Tora nous dit que les Enfants d'Israël sont sortis *h'amouchim* (chapitre 13 verset 18). Rachi (dans sa deuxième explication) traduit ce mot dont l'étymologie est *h'amech* – cinq, ce qui veut dire qu'un cinquième seulement sont sortis d'Egypte. Le Midrach rapporte une version qui veut qu'un cinquantième sont sortis d'Egypte. Vingt pour cent, ou deux pour cent ! Que se passe-t-il ici, où sont tous les autres ? Rachi dit qu'ils sont morts durant la plaie de l'obscurité parce qu'ils ne voulaient pas sortir d'Egypte (voir également Rachi Bo 10-22). Il y a quelque chose ici de bouleversant, il y en a qui refusent de sortir d'Egypte, mais comme s'exclame Rav Méir Soloveitchik, n'ont-ils pas vu les plaies qui ont frappées et soumis l'Egypte ? Et le Midrach nous enseigne, dit-il, que la sortie d'Egypte est le calque de la Guéoula future, ce qui s'est passé autrefois est le préambule de ce qui se passera dans le futur, à ce moment là aussi de certains qui refuseront de voir le Machiah' apporté la délivrance et le dévoilement de D'IEU dans le monde. Comment est-ce possible ? Où sont les juifs ??? Qui ne veut pas sortir d'Egypte ? Qui ne rêve pas d'un monde meilleur ? Qui s'oppose à la venue du Machiah' ? Pourquoi les

synagogues ne sont pas remplies à craquer ? Pourquoi tant de juifs sont encore mariés à des unions interdites ? pourquoi tant d'enfants ne sont pas scolarisés dans les écoles juives ? ETC., autant de pourquoi qui ne nous laissent pas indifférents et nous font réfléchir sur les solutions à proposer. Mais le plus frappant est que si certains juifs refusent notre histoire il y avait le *erev rav* au moment de la sortie d'Egypte. Selon Rachi (Bo 12-38) ceux sont tous les non juifs qui se sont liés au peuple d'Israël pour suivre leur voie. Des juifs nous quittent et des non juifs nous rejoignent ?! Ces convertis vont nous causer quelques problèmes au courant de notre histoire, mais certains vont se démarquer et devenir excellent... La question est très forte, le constat est décevant, où sont les juifs ?! si certains les voient de partout, j'ignore qu'est-ce que ce "partout"... Peut-être, ou sans doute, le problème est que certains ne rêvent pas d'un avenir meilleur, ils n'y croient plus ou n'y ont jamais cru. Ils ont du mal à s'imaginer un avenir différent, tout simplement différent. Ah oui, Rav Solovetchik précise, se basant sur les enseignements du Midrach et du Rambam, que cet avenir du futur dépend d'un seul exercice : la Téchouva, voilà la solution mais voilà le problème. La Téchouva est un système qui nous engage dans

une voie autre que celle qui nous arrange, un programme auquel on doit impérativement adhérer afin de voir la Guéoula se réaliser ! nos ennemis continueront de nous attaquer, et l'histoire de nos guerres et nos exils ne prendront fin uniquement lorsqu'on se ravisera à la voie divine. Aucune armée et aucun système politique ne pourra nous promettre une vie paisible et tranquille, c'est un leurre c'est un mensonge. La Tora l'affirme, l'histoire le confirme. Malheureusement, au début de Chémot le pharaon veut anéantir le peuple d'Israël, tout comme ses semblables, il a échoué mais seulement partiellement, il a réussi à atteindre une partie non négligeable de notre peuple. Amalek, Hamman et tous nos ennemis (de la destruction des deux temples, de la shoa, du 7 octobre etc.) usent de tous leurs moyens pour nous anéantir mais D'IEU soit loué IL est grand et nous protège, ils échouent tous, néanmoins il y a des brebis qui sont aspirés dans les failles des mailles, ils se perdent et sont engloutis dans les abysses de la haine et du mensonge. Il est encore temps de se rallier pleinement au peuple d'Israël afin de s'inscrire dans l'équipe des vainqueurs. Œuvrons pour la pérennité de notre peuple, de notre belle histoire, afin de voir et de vivre la plus belle et plus grande manifestation divine !

Horaires Chabat Kodech Nice

Vendredi 30 janvier 12 chevat

Entrée de Chabat 17h20

Samedi 31 janvier 13 chevat

Réciter le Chémâ avant 9h47

Sortie de Chabat 18h25 / Rabénou Tam 18h39

Tou Bichvat dimanche 1^{er} février au soir

Grande Soirée de la
Yéchiva Torat H'aïm CEJ
dimanche 8 février 2026

Dans les Salons du Shératon, animée par Yoel
Cohen et son violoniste, et du traiteur Oléa,

Pour réservations

06.10.11.43.02 / 06.66.01.11.91